

Catégorie OPEN

Pas au-dessus d'un rassemblement de personnes¹ - jusqu'à max. 120m AGL^{2,3,4} - seulement VLOS^{5,6,7,8} - pas de langage⁹ - respecter géozones¹⁰

Exploitation UAS		Pilote à distance		UAS ¹¹ (drone)			Exploitant UAS
Sous-cat.	Zone d'exploitation	Age	Compétences nécessaires	Classe d'UAS	MTOM ¹² / Joule (J)	ID directe à distance ¹³ / Géovigilance ¹⁴	Enregistrement
A1 Survoler des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Vous pouvez survoler personnes non impliquées¹⁵ (pas au-dessus d'un rassemblement) - Survoler des personnes non impliquées¹⁵ devrait être évité autant que possible, et là où c'est inévitable, une extrême prudence doit être exercée. 	Pas d'âge min.	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du manuel d'utilisation UAS - Suivre la formation théorique en ligne A1/A3 n'est pas obligatoire, mais néanmoins recommandé 	Construction privée (vitesse max. 19 m/s) ¹⁶	<250g	Pas obligé, sauf si exigé par la géozone	Obligé, sauf si - UAS n'est pas équipé avec un caméra ni sensor apte à capturer des données personnelles; ou - UAS est un jouet
		Min. 14 ans		C0 qui est aussi un jouet			
		C0 (pas de jouet)					
	<ul style="list-style-type: none"> - Vous ne pouvez pas intentionnellement survoler des personnes non impliquées¹⁵ - En cas de survol imprévu des personnes non impliquées¹⁵, vous devez réduire la durée de survol autant que possible 	Min. 14 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du manuel d'utilisation UAS - Posséder une attestation de réussite d'un examen théorique A1/A3 en ligne¹⁸ valide 	C1	<900g ou <80J	Obligé	Obligé
A2 Voler à proximité des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Vous ne pouvez pas survoler des personnes non impliquées¹⁵; et - Vous devez maintenir une distance horizontale de sécurité d'au moins 30 mètres par rapport aux personnes non impliquées¹⁵ (réduite à min. 5 mètres en mode de vol à basse vitesse); et - Vous devez respecter la règle 1:1²⁰ 	Min. 16 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du manuel d'utilisation UAS - Posséder une attestation de réussite d'un examen théorique A1/A3 en ligne¹⁸ valide - Posséder un brevet d'aptitude A2¹⁹ valide 	C2	<4kg	Obligé	Obligé
A3 Voler loin des personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Vous pouvez voler que dans une zone où il est raisonnablement attendu qu'aucune personne non impliquée¹⁵ ne soit mise en danger; et - Vous devez maintenir une distance horizontale de sécurité d'au moins 150m par rapport à des zones résidentielles, commerciales, industrielles ou récréatives; et - Vous devez maintenir une distance horizontale de sécurité d'au moins 30 mètres des personnes; et - Vous devez respecter la règle 1:1²⁰; et - La distance par rapport aux personnes non impliquées¹⁵ ne doit pas être inférieure à la distance que le drone parcourrait en 2 secondes à vitesse maximale. 	Min. 14 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du manuel d'utilisation UAS - Posséder une attestation de réussite d'un examen théorique A1/A3 en ligne¹⁸ valide 	C0	<250g	Pas obligé, sauf si exigé par la géozone	Obligé
				C1	<900g ou <80J	Obligé	
				C2	<4kg		
				C3	<25kg	Pas obligé, sauf si exigé par la géozone	
				C4			
				Non-Cx ¹⁷			
Construction privée ¹⁶							

Avant de commencer le vol, vérifiez toujours sur Droneguide si votre exploitation UAS se situe dans 1 ou plusieurs géozones.

Si c'est le cas, vous devez également vous conformer aux conditions d'accès (cumulatives) de la/des géozone(s), même lorsque vous volez dans la catégorie OPEN.

Ces conditions d'accès aux géozones sont répertoriées sur Droneguide (www.map.droneguide.be).

Notes de fin

1. Un **rassemblement de personne** signifie un rassemblement où la densité des personnes présentes empêche un individu de se déplacer afin de limiter les conséquences d'un aéronef sans équipage à bord incontrôlé. Des exemples de rassemblements de personnes sont les événements sportifs, culturels, religieux ou politiques, les plages ou parcs lors d'une journée ensoleillée, les rues commerçantes pendant les heures d'ouverture des magasins et les stations de ski/pistes.
2. Dans tout les cas, vous ne devez pas voler si haut que votre aéronef sans équipage à bord ne soit plus dans votre vue directe (voir exigence de VLOS). En outre, certaines géozones imposent des restrictions de hauteur que vous devez respecter.
3. Lorsqu'un aéronef sans équipage à bord évolue dans un rayon horizontal de 50 mètres autour d'un obstacle artificiel d'une hauteur supérieure à 105 mètres, l'altitude maximale de l'exploitation d'UAS peut être augmentée jusqu'à 15 mètres au-dessus de la hauteur de l'obstacle à la demande de l'entité responsable de cet obstacle.
4. **AGL** (=Above Ground Level) signifie au-dessus du sol (Terre). Lorsque l'exploitation d'UAS implique un vol d'aéronef sans équipage à bord au départ d'une élévation naturelle du terrain ou au-dessus d'un terrain comportant des élévations naturelles, l'aéronef sans équipage à bord est maintenu à une distance maximale de 120 mètres du point le plus proche de la surface de la Terre. La mesure des distances est adaptée en fonction des caractéristiques géographiques du terrain, telles que la présence de plaines, de collines, de montagnes.
5. **VLOS** (= Visual Line of Sight) signifie en vue directe. Lors d'une exploitation en vue directe d'UAS le pilote à distance maintient un contact visuel continu sans aide avec l'aéronef sans équipage à bord, ce qui lui permet de contrôler la trajectoire de vol de l'aéronef sans équipage à bord en fonction d'autres aéronefs, de personnes et d'obstacles, afin d'éviter des collisions.
6. **FPV** (= First-Person View) est possible dans la catégorie OPEN sous condition que le pilote à distance utilise un observateur d'aéronef sans équipage à bord. Un observateur d'aéronef sans équipage à bord est une personne qui se trouve à côté du pilote à distance, qui assure sans outils l'observation visuelle de l'aéronef sans équipage à bord et qui assiste ainsi le pilote à distance à maintenir l'aéronef sans équipage à bord en VLOS et à effectuer le vol en toute sécurité.
7. Exception à l'exigence de VLOS: en cas de **mode suivez-moi** jusqu'à une distance maximale de 50m par rapport au pilote à distance. Le mode suivez-moi est un mode d'exploitation d'un UAS, selon lequel l'aéronef sans équipage à bord suit constamment le pilote à distance dans un rayon prédéterminé, dans ce cas-ci de maximal 50m.
8. Dans la catégorie OPEN, vous pouvez également **voler de nuit**, mais seulement tant que l'exploitation UAS reste VLOS et qu'une lumière verte clignotante est activée sur votre UAS.
9. **Pas de larguage** signifie que, pendant le vol, l'aéronef sans équipage à bord ne peut laisser tomber aucune matière.
10. **Géozones** = zone géographique UAS = une partie de l'espace aérien définie par la DGTA qui accueille, limite ou exclut les exploitations d'UAS en fonction des risques découlant desdites exploitations pour ce qui est de la sécurité, du respect de la vie privée et de la protection des données à caractère personnel, de la sûreté ou de l'environnement.
11. **UAS** (Unmanned Aircraft System) signifie système d'aéronef sans équipage à bord.
12. **MTOM** (= Maximum take-off mass) signifie masse maximale au décollage. MTOM est la masse maximale de l'aéronef sans équipage à bord, y compris la charge utile et le carburant, telle que définie par le fabricant ou le constructeur, pour laquelle l'aéronef sans équipage à bord peut être exploité.
13. **Identification directe à distance** = un système qui garantit la diffusion locale d'informations sur un aéronef sans équipage à bord en exploitation, avec notamment le marquage de l'aéronef sans équipage à bord, le but étant que ces informations puissent être obtenues sans avoir physiquement accès audit aéronef.
14. **Géovigilance** = une fonction qui détecte une violation potentielle des limites de l'espace aérien et en alerte le pilote à distance, afin que ce dernier puisse agir de manière immédiate et efficace pour éviter cette violation.
15. Une **personne non impliqué** signifie une personne qui ne participe pas à l'exploitation UAS ou qui ne connaît pas les instructions ni les précautions de sécurité de l'exploitant UAS. Une personne ne peut être considérée comme une personne impliquée quand, avant le vol, cette personne a donné son consentement explicite pour faire partie de l'exploitation de l'UAS (même en cas de participation indirecte en tant que spectateur ou simplement pour être suvolé par l'UAS) et quand il a reçu des instructions claires et des précautions de sécurité à suivre en cas de comportement non planifié de l'UAS.
16. Construction privée: un **UAS construit à titre privé** est un UAS assemblé ou fabriqué pour l'utilisation personnelle du constructeur, à l'exclusion des UAS assemblés à partir d'un ensemble de pièces mis sur le marché sous la forme d'un kit unique prêt à assembler.
17. Un **UAS Non-Cx** est un UAS sans étiquette d'identification de classe (Cx) pour autant que ce UAS a été mis sur le marché avant le 1^{er} janvier 2024.
18. Vous obtenez une **attestation de réussite d'un examen théorique A1/A3 en ligne** après avoir suivi une formation théorique A1/A3 en ligne ayant débouché sur la réussite d'un examen théorique A1/A3 en ligne. Vous trouverez plus d'info à ce sujet sur le site web de la DGTA.
19. Vous obtenez un **brevet d'aptitude A2** après réussite de l'examen théorique A2 et déclaration de suivi d'autoformation pratique. Vous trouverez plus d'info à ce sujet sur le site web de la DGTA.
20. La **règle 1:1** signifie que le pilote à distance doit maintenir l'aéronef sans équipage à bord à une distance latérale de chaque personne non-impliquée qui ne peut pas être inférieure à la hauteur. Par exemple: si l'aéronef sans équipage à bord vole à une hauteur de 40m, la distance latérale de chaque personne non-impliquée doit être au moins 40m aussi.